

N° 709

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019-2020

Rapport remis à M. le Président du Sénat le 16 septembre 2020
Enregistré à la Présidence du Sénat le 16 septembre 2020

RAPPORT

FAIT

au nom de la commission d'enquête (1) sur le contrôle, la régulation et
l'évolution des concessions autoroutières,

Président

M. Éric JEANSANNETAS,

Rapporteur

M. Vincent DELAHAYE,

Sénateurs

Tome I : Rapport

(1) Cette commission est composée de : M. Éric Jeansannetas, président ; M. Vincent Delahaye, rapporteur ; MM. Éric Bocquet, Michel Dagbert, Alain Fouché, Patrice Joly, Mme Christine Lavarde, M. Louis-Jean de Nicolay, Mme Noëlle Rauscent, vice-présidents ; MM. Jérôme Bassecher, Armand de Belenet, François Bonhomme, Patrick Chairez, Roland Courteau, Alain Dufaut, Jordi Ginesta, Jean-Raymond Hugonet, Olivier Jacquin, Dominique de Legge, Mmes Anne-Catherine Loïster, Michèle Vuillen.

Avec nombre de mes collègues – de tous groupes politiques – je me suis opposé au projet de privatisation d'Aéroports de Paris.

Le rapport de la commission d'enquête du Sénat – elle aussi pluraliste – sur les concessions autoroutières qui vient de paraître (on trouvera ci-dessous un lien vers le texte intégral) nous fournit un argument complémentaire d'une clarté limpide !

Il démontre en effet combien la privatisation des autoroutes décidée par le gouvernement de Dominique de Villepin afin de « renflouer » les caisses de l'État s'est traduite par des manques à gagner et des pertes considérables pour l'État, au plus grand profit des actionnaires.

Je me bornerai à citer cette conclusion de mon collègue Olivier Jacquin, sénateur socialiste de Meurthe-et-Moselle, reprise dans le rapport : « *Nos travaux prouvent arithmétiquement et froidement, sans contestation possible, le surprofit que vont empocher les concessionnaires d'ici à la fin des contrats. Ils sont évalués par notre commission d'enquête à environ quarante milliards d'euros. Très concrètement, la rentabilité des concessions va doubler sur la période 2020-2036, comparativement à la période 2005-2020 pour atteindre des niveaux*

stratosphériques et indécents. »

On voit qu'il n'est pas possible d'en rester au *statu quo* quand on mesure les difficultés financières auxquelles nous sommes et serons confrontés.

C'est pourquoi Olivier Jacquin demande, à juste titre, « *la mise en place d'une conditionnalité des soutiens publics* », des « *prélèvements exceptionnels sur de tels niveaux de recettes indues* » et « *l'examen rigoureux des conséquences d'un retour en régie.* »

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire le rapport](#)